

Publicité



Ecole Mosaic SA

Une école, deux langues, aucune frontière
Une éducation en français et anglais pour les enfants de 3 à 12 ans.

En savoir plus

TdG

OPINION

S'abonner

Se connecter

Accueil

Opinion

Le Grand Genève en trois considérations

Le Grand Genève en trois considérations

Robert Cramer, Conseiller aux États

Publié: 01.12.2017, 08h23

Ce mois de décembre, le projet d'agglomération franco-valdo-genevois fête son 10e anniversaire. C'est en effet le 5 décembre 2007 que, pour la première fois, les collectivités françaises, vaudoises et genevoises du Grand Genève signaient un accord par lequel elles s'engageaient sur un certain nombre de programmes visant à développer, avec le soutien de la Confédération, des infrastructures communes. Ce projet d'agglomération dit de première génération a déjà été reconduit et complété à deux reprises, en 2012 et en 2016. Au-delà du succès que représente cette réalisation, trois considérations semblent s'imposer.

Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois fête son 10e anniversaire

La première, c'est que le Grand Genève s'inscrit dans la longue histoire. Du Ve au XVIe siècle, les habitants de ce qui est aujourd'hui La Côte, le canton de Genève et la France voisine ont partagé une même organisation territoriale dans le cadre de l'évêché de Genève. Il y a eu ensuite, dès 1815, la zone franche, qui témoigne encore aujourd'hui d'une remarquable résilience. Plus proche de nous, le comité régional franco-genevois, le CRFG, a été fondé en 1973. Sous son égide, une première ébauche de projet d'agglomération a été élaborée, il y a exactement quarante ans, en 1977: la Charte d'aménagement de l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise. Il faut retenir de cette évocation sommaire que la volonté de trouver des collaborations au-delà des limites que tracent nos frontières cantonales est ancienne. Cela s'explique facilement. Les habitants de cette région partagent un même territoire, un même bassin de vie, lequel a ses caractéristiques naturelles et paysagères, une même histoire d'échanges culturels et économiques, et de mêmes besoins de mobilité. Au cours de l'histoire, cette nécessité d'unir nos efforts dans la réalisation d'un destin commun a pris des formes différentes. Mais chaque fois qu'elle ne s'est pas imposée, tous les habitants de la région ont fini par en souffrir.

La deuxième considération, c'est que le Grand Genève se trouve actuellement dans un champ de tensions pouvant en menacer le dynamisme. Il faut rappeler que l'origine de cette collaboration transfrontalière accrue réside dans le fonds d'infrastructure mis en place par la Confédération dès 2008. Ce financement de 20,8 milliards, d'une durée de vingt ans, essentiellement prévu pour financer les routes nationales, comportait une tranche de 6 milliards pour les infrastructures de trafic d'agglomération privé et public. Genève en a largement bénéficié aussi bien pour le CEVA que pour développer le réseau de trams. Il a cependant chaque fois fallu faire la démonstration que le projet présenté avait une portée «d'agglomération», c'est-à-dire allant au-delà des frontières administratives cantonales et communales. Ainsi est né le Grand Genève, regroupant le district de Nyon, les communautés de communes françaises voisines de Genève et le canton. La caractéristique de cette réalisation est d'avoir été portée par une conviction partagée, notamment que l'on ne pouvait pas se borner à gérer le trafic. Les routes viennent de quelque part et conduisent à quelque part. Il faut donc s'interroger sur les politiques publiques. Où sont les stades, les écoles, les logements, les bureaux et les ateliers? Quels projets pour les villes et villages? Qu'en est-il des espaces agricoles et des paysages à protéger...? Nos partenaires français, Robert Borrel, Étienne Blanc, Christian Dupessey, Bernard Gaud, pour ne citer que ceux-là, ont inlassablement posé ces questions. Qu'ils en soient remerciés. Grâce à eux, notre projet a obtenu le Grand Prix européen de l'urbanisme et le plus haut taux de subvention de la Confédération. Cela est un peu oublié aujourd'hui. On se dispute pour savoir si Genève doit subventionner un parking d'échange en France en omettant ce que nous devons à ce projet collectif.

La troisième considération, c'est que, aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer que nous vivons une période de changement climatique. Nos villes en étant la première cause, il est indispensable d'intervenir à ce niveau, celui de l'urbanisme. La Fondation Braillard Architectes, dépositaire du prestigieux héritage d'architectes et d'urbanistes qui ont dessiné la Genève moderne, a entrepris de lancer prochainement une consultation internationale, sous forme d'un appel à des équipes pluridisciplinaires, en vue d'imaginer l'agglomération de demain. Une agglomération tendant vers le «zéro carbone», résiliente face aux dérèglements climatiques, favorisant le vivre-ensemble. Tout naturellement, grâce à son échelle de pertinence, le Grand Genève a été choisi pour servir de cadre à cette recherche par le projet. La richesse du patrimoine paysager et bâti de notre région la distingue. À cela s'ajoute l'important travail effectué dans le cadre des projets d'agglomération, aussi bien s'agissant de l'aménagement du territoire que de la gouvernance et la coordination des politiques publiques. Les équipes sélectionnées dans le cadre de cette consultation pourront ainsi élaborer des visions concrètes susceptibles de servir de source d'inspiration au-delà de nos frontières. Avec une expérience forgée dans le cadre du Grand Paris, le nouveau directeur de la fondation, monsieur Panos Mantziaras, a placé ce projet sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, tout en obtenant la caution de la Confédération, du Canton, des collectivités françaises, ainsi que de la Fédération des architectes suisses, de la Fédération des urbanistes suisses et de Patrimoine suisse Genève. Une belle contribution au 10e anniversaire que nous fêtons!

Cet article a été automatiquement importé de notre ancien système de gestion de contenu vers notre nouveau site web. Il est possible qu'il comporte quelques erreurs de mise en page. Veuillez nous signaler toute erreur à community-feedback@tamedia.ch. Nous vous remercions de votre compréhension et votre collaboration.

Les commentaires sont désactivés

P. ex. Coop Fondue chinoise

Bonif Suisse produit suisse

450 g - 14.95 au lieu de 29.95

(100 g = 3.32)





50%

A partir de 2 pièces

les fondues chinoises

coop